



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

GEL DU TAUX DE TAXES POUR UNE CINQUIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

CANTLEY, le 14 décembre 2017 - Le conseil municipal de la Municipalité de Cantley a adopté son budget 2018 lors de la séance extraordinaire du conseil, tenue le 14 décembre 2017. Le budget s'inscrit dans un esprit de continuité et de stabilité totalisant 14 010 144\$, soit une très faible hausse de 1,8 % par rapport à l'an dernier.

« Nous devons surtout être pragmatiques dans notre approche et promouvoir, en définitive, l'intérêt supérieur de la municipalité qui se confond avec celui des citoyens, désireux d'obtenir les meilleurs services municipaux possibles... au meilleur coût possible. La présentation du budget 2018 traduit ce continuum de notre part dans notre volonté d'être rigoureux, réalistes et compétents dans le savoir-faire financier et dans la mise en œuvre de ce budget et de ses engagements. » a déclaré la mairesse, Mme Madeleine Brunette.

Cette année, la Municipalité de Cantley s'est donné différentes orientations afin d'établir ce budget équilibré. En effet, les membres élus ont décidé de préciser et développer un panier de services publics à des coûts abordables et de maximiser les investissements publics dans les différentes sphères du territoire, sans même augmenter le taux général de la taxe foncière municipale, et ce, pour une cinquième année consécutive.

Outre le gel du compte de taxes, le budget prévoit entre autres :

- la construction du centre communautaire multifonctionnel ;
- la réfection des rues et des chemins municipaux ;
- la confection de voies cyclables ;
- la révision de la procédure réglementaire de la Municipalité pour la vente de cession d'actifs immobilisés ;
- la mise en place d'un plan de sécurité civile qui répondra aux nouvelles normes et attentes du Ministère de la Sécurité publique ;
- le contrôle de la circulation des piétons et d'instrumentation de sensibilisation à la vitesse dans les rues ;
- l'entretien et la gestion des parcs (infrastructures et planification de leur développement) ;
- la réforme de la gestion des déchets domestiques et des matières secondaires ;
- la mise en œuvre du nouveau plan d'urbanisme de la municipalité ;
- une vaste étude de marketing territorial en lien avec le développement économique ;
- le soutien financier des organismes du milieu sportif, des loisirs et de la culture.

En plus du budget, la Municipalité poursuit son programme triennal sur les immobilisations s'étalant de 2017 à 2019. En 2018, la Municipalité prévoit la réalisation de grands projets tels la réfection des Chemins Vigneault, Taché et des Érables entre autres, plusieurs projets de parcs, tels que le parc des Manoirs où un investissement majeur de 300,000\$ sera réalisé et des investissements de 50,000\$ à des projets spécifiques de parcs dans chacun des quartiers et finalement 130 000\$ d'investissement sera destinée à la réfection de l'actuelle caserne Jean-Dagenais et un autre investissement de 110,000\$ pour la construction d'un chalet au parc Godmaire.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

En somme, ce qui a mobilisé le conseil dans l'élaboration de ce budget 2018 est le désir de servir l'intérêt supérieur de la Municipalité et ainsi, l'ensemble des concitoyens aux opinions et aux intérêts les plus divers.

Forte de sa nature accueillante, Cantley est officiellement créée le 1er janvier 1989. Le territoire se caractérise par un relief de collines boisées et de cuvettes. La municipalité compte près de 11 000 citoyens. Sa mission est d'offrir des services municipaux de qualité, adaptés aux besoins, aux aspirations et aux moyens financiers de ses contribuables tout en voulant faire de Cantley un endroit où il fait bon vivre et prospérer. Pour plus de renseignements, visitez le www.CANTLEY.ca

-30-

Pour renseignements :
Marie-Eve Gratton,
Agente aux communications par intérim
Municipalité de Cantley
819-827-8323
mgratton@cantley.ca